

Réf: Dossier 377810

Avis de constitution

SOCIETE « ALLANGBA & TCHECLE NARCISSE TRANSPORT » en
abrégé « A.T.N TRANSPORT »

Siège ABIDJAN Yopougon quartier millionnaire, Lot
478, Ilot 5100

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLANGBA & TCHECLE NARCISSE
TRANSPORT » en abrégé « A.T.N TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC, TRANSPORT PRIVE, VTC ET
GESTION DE VTC, LOCATION DE VOITURE, NAVETTE
AEROPORT HOTEL, ENVOI DE COLIS, COMPAGNIE DE
TRANSPORT TERRESTRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Yopougon quartier millionnaire, Lot
478, Ilot 5100

Dirigeant(s) M BANGO KOUADIO HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00346 du 24/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04948/GTCA/RC/2025 du 24/01/2025

